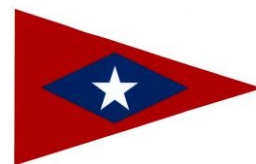




Société des Régates de Caen-Ouistreham



AVIS DE RALLYE TYPE COTIER

Rallye- 1^{ère} édition - La Balade Percheronne

Ouvert à tous les bateaux (voiliers et moteurs)

Date : samedi 26 et dimanche 27 Septembre 2026
Destination : Ouistreham – Deauville
Organisateur : SRCO

1. Programme

✓ **Vendredi 25/09/2026 :**

- Briefing au club house SRCO à 19H pour ceux qui le peuvent

✓ **Samedi 26/09/2026 :** Ouistreham → Deauville 15 Mn

- Départ Ouistreham SAS de 9h30 arrivée à Deauville entre 13h et 14h
- Fermeture des portes à Deauville (Bassin Morny) **14h26**
- PM Ouistreham le Samedi 26/09 : 11h14 coef 87
- Après-midi libre

Apéro ponton 19h00 - sponsorisé par nos partenaires Percherons - **La Maison Ferré, La Chips du Perche, Boucherie Merel.**

Dîner au restaurant à déterminer selon le nombre de participants (Paiement individuel sur place) – Merci de nous dire au plus vite.

✓ **Dimanche 27/09/2026** Retour libre Deauville → Ouistreham 15 Mn

- Ouverture des portes à Deauville (Bassin Morny) **9h17**
- Fermeture des portes à Deauville (Bassin Morny) **15h02**
- Dernier sas de jusan Ouistreham **13h30 +30 mn (sas de 15h00 annulé)**
- Premier sas de flot **20h45 +30 mn**
- PM Ouistreham le Dimanche 27/09 : 11h48 coef 95

Les horaires sont à adapter pour les bateaux à moteur.

En cas de force majeure, et notamment en cas de conditions météorologiques défavorables, l'organisateur pourra modifier le programme.

Les parcours sont en route libre à la voile et/ou au moteur entre le port de départ et le port d'arrivée, chaque skipper s'organisera pour arriver à l'heure pour entrer aux ports escales.

COMMUNICATION RADIO

Les bateaux devront rester en double veille 16 et 72 (canal de communication entre les participants).

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à cette manifestation non inscrite au calendrier FFV entièrement à leurs propres risques. La décision de participer ou non à cette manifestation relève de leur seule responsabilité. L'organisation déclinera toute responsabilité, en cas de dommage matériel ou corporel.

2. Comment y participer ?

Une participation de 20 € par bateau est demandé pour les bateaux non membre de la SRCO, gratuit pour les membres.

Les places de port ne sont pas incluses et seront à régler individuellement.

Les bateaux admissibles doivent s'inscrire par retour du bulletin d'inscription à l'adresse mail ci-contre : rallye@srco.fr avant le 27/09/2026. Les inscriptions tardives seront acceptées dans la limite des places disponibles.

3. CONTACTER L'ORGANISATEUR :

Pour plus d'informations, l'organisateur est joignable :

Contact : Willy HENRY

Téléphone : 0617665402

Courriel : rallye@srco.fr



FICHE D'INSCRIPTION

Rallye La Ballade Percheronne

du 26 et 27 Septembre 2026

Bateau			
Nom :			
Type :		Longueur :	
Tiran d'eau :		Largeur :	

Chef de Bord		
Nom :	Prénom :	N° Licence :

Equipage		
Nom	Prénom	N° Licence :

Restaurant	
Nombre de personne :	

En m'inscrivant à ce rallye :

1. je certifie que le bateau et l'équipage sont en mesure d'effectuer les navigations prévues.
2. je certifie que l'équipement du bateau est conforme aux exigences de l'avis de rallye.
3. je reconnais que la décision de prendre la mer, au départ de chacune des étapes, relève de ma seule responsabilité.
4. je me suis assuré de la couverture assurantielle de mon voilier, y compris dans le cadre d'une participation à un rallye.

Signature du chef de bord :	
------------------------------------	--